



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : les Karellis

Discipline	GEANT	SLALOM	SLALOM	
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	CASSE MASSION			
Catégorie	Toutes categ.	Toutes categ.	Toutes categ.	
Altitude départ (m) :	2255	2255	2135	
Altitude arrivée (m) :	1955	2115	1955	
Dénivelé (m) :	300	140	180	
Longueur (m) :	926	415	574	
Sous le N° d'homologation	3278/12/15	3279/12/15	3280/12/15	

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Mascia Mario

Date d'expiration :
12/25

Fait le : 31 decembre 2015

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

www.ffs.fr

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

Sans difficulté tout le long de la piste
Poste de secours situé à l'arrivée du Fontagnoux 10 mètres au-dessus du départ

13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

Ondes : **NON** / Câbles : **BIPAIR** / Radios : **OUI**

14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes :

Au départ de la station accès par TSD 4 places du Plan du Four (1500 p/h)
Accès au départ par télésiège de Casse Massion, réservé aux coureurs (875 p/h)
ou TS 4 places de Fontagnoux (1800 p/h)

15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

Monsieur Jean-Denis VOUTIER, Président du Club

16. Observations générales :

Pour la discipline du slalom, le club souhaite avoir 2 parties distinctes (voir descriptif), ce qui nécessite 2 homologations différentes

17. Conclusions :

Piste homologable pour les disciplines demandées

18. Les dossiers sont-ils complets ? **OUI**

- Homologation – Ré-homologation : Documents techniques :

* Photo * Croquis * Profil * Descriptif * Plan de situation

Autres documents

Lieu et date : **Saint Michel de Maurienne, le 16/12/2015**

L'inspecteur Régional :

Signature :

Mario MASCIA



DESCRIPTION DE LA PISTE

- **1- Nom de la piste**

CASSE MASSION

- **2- Position géographique :**

a) De la station : à 18 kilomètres au sud Est de ST JEAN DE MAURIENNE par la D81 (Bis)

b) De la piste : Au sud-ouest des Karellis

- **3- Départ :** A 2255 m à l'arrivée du télésiège de Casse Massion et 10 mètres sous l'arrivée du télésiège des Fontagnoux.

Arrivée : A 1955 m Située en contrebas de l'arrivée du télésiège du Plan Du four

piste	Géant	Spécial 1(partie haute)	Spécial 2 (partie basse)
Altitude départ	2255 m	2255 m	2135 m
Attitude arrivée	1955 m	2115 m	1955 m
Longueur	926 m	415 m	574 m
Dénivellation	300 m	140 m	180 m
Pente maxi	41%	41%	41%
Pente mini	23.8%	17.8%	17.8%
Pente moyenne	32.4%	29.4%	29.4%

- **4 – Terrain :**

Pâturage et terrain découvert

- **5- Portes :**

Suivant les normes FFS

- **6 -Enneigement habituel :**

Moyenne sur les vingt dernières années : 3m45

- **7 - Visibilité :**

Bonne visibilité sur l'ensemble de la saison

- **8- Effet du vent:**

Généralement peu gênant, plus sensible au niveau du départ

- **9- Secours :**

Accès secours sans difficulté sur l'ensemble de la piste
Poste de secours situé à l'arrivée du télésiège de Fontagnoux 10 mètres au-dessus du départ
Cabinet médical à la station.

- **10- Clôtures:**

Cordes pour séparer la piste client de la piste coureurs sur le parcours cote droit de la piste.
Toujours même cote 20 mètres de filet B en approche de la cabane du club.
Cordes et filets sur la partie gauche dans le goulet de départ.
Aire de départ et d'arrivée hermétique par filet piste et filet B
Bannière piste fermée compétition mise en place à l'arrivée du télésiège.

- **11- Arrosage :**

Piste neige naturelle

- **12 – Accès :**

Au départ de la station accès par le télésiège quatre places débrayable du Plan du Four (1500 s/h) puis sur la droite accès direct à l'arrivée 20 mètres en contrebas.
Accès au départ par télésiège de CASSE MASSION réservé aux compétiteurs (875 s/h).
Possibilité de monter par le télésiège débrayable six places du Vinouve pour l'accès au Télésiège de CASSE MASSION en cas de panne du Plan du Four.
Possibilité de prendre le télésiège quatre places de Fontagnoux (1800 s/h) en cas de panne du télésiège de CASSE MASSION.

- **13 – aire de :**

Départ : Plate-forme aménagée pour le départ
Aire d'attente pour les concurrents en amont de cette dernière protégée par des filets
Arrivée : Large aire d'arrivée avec échappatoire sur les deux côtés. Entièrement clôturée. Aucun obstacle fixe.

- **14- Abris :**

Départ : Tente pouvant contenir 3 skieurs et l'ensemble des officiels départs.
Arrivée : Possibilité de s'abriter sous la cabane de chronométrage.

- **15- Liaisons :**

2 lignes souterraines alimentent les différents points de chronométrages.

- **16 – Distances hôpital :**

Hôpital de ST JEAN DE MAURIENNE à 18 kilomètres de la station par la route
Évacuation par hélicoptère vers CH ST JEAN DE MAURIENNE 8 mn ou CHAMBERY 15 mn.

- **17- Nom et adresse du club demandeur**

Club des sports Montricher-Les Karellis
Le Forum
73800 LES KARELLIS
04.79.59.51.91

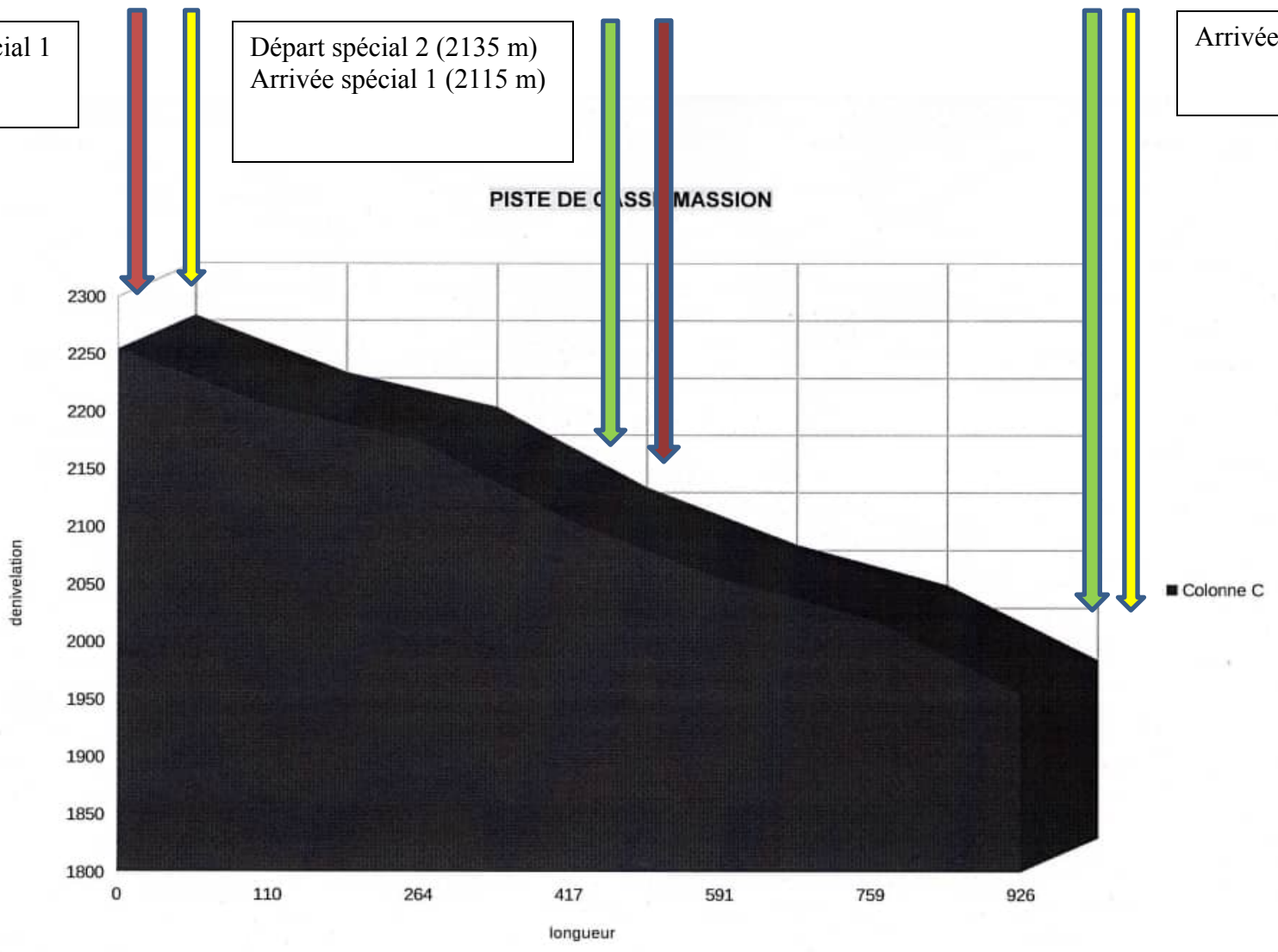
- **18 – personne à contacter**

VOUTIER Jean Denis
06.66.11.54.10
cds.les.karellis@orange.fr

Départ géant et spécial 1
2255 m

Départ spécial 2 (2135 m)
Arrivée spécial 1 (2115 m)

Arrivée géant et spécial 2
1955 m



Dénivellation : 300 m Longueur 926m Pente Moyenne 32.4

casse massion

